

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, , SCHIMITZ Jean-Marc, RIVIERE Mickaël.

Etait absente : SEIGNERET Ludivine.

Secrétaire de séance : Véronique FESSY.

Date de convocation : 13 juin 2024.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR RAVALEMENT DE FACADES DU PREAU

Monsieur le Maire informe que le budget primitif 2024 voté prévoit une opération de ravalement de façades du préau situé à proximité d'un local communal.

Une consultation a été lancée. Trois devis ont reçus. Les délais de réalisation des travaux sont variables selon les entreprises.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise LGM pour un montant de 11 540,48 €HT, soit 13 848,57 € TTC.

Le secrétaire de séance,
Véronique FESSY

Fait à Pradines, le 18 Juin 2024.
Le Maire,
Charles BRUN.